

Réglementations, normes et spécifications techniques : état de la question

En ce début d'année, nous profitons de l'occasion pour faire le point sur l'état actuel des choses et les principales évolutions d'un certain nombre de réglementations, normes et spécifications techniques relatives à nos produits et à leurs applications. (Cette liste n'est pas exhaustive.)

Réglementations européennes et spécifications techniques applicables au secteur

Les deux règlements européens les plus importants dans le domaine technique sont le **CPR** (Construction Products Regulation) - "Regulation (EU) N° 305/2011 of the European Parliament and of the Council of 9 March 2011 laying down harmonized conditions for the marketing of construction products and repealing Council Directive 89/106/EEC" et la directive **EPBD** (Energy Performance of Buildings Directive) - "Directive (EU) 2018/844 of the European Parliament and of the Council of 30 May 2018 amending Directive 2010/31/EU on the energy performance of buildings".

Les deux font l'objet d'un processus de révision, qui tiendra également compte des initiatives politiques européennes dans le domaine de la neutralité climatique et de l'économie circulaire.

Plus d'informations sur l'état des lieux "révision CPR" :

https://ec.europa.eu/growth/sectors/construction/product-regulation_en

Plus d'informations sur l'état des lieux "révision EPBD" :

[Energy performance of buildings directive \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/energy/buildings-directive_en)

Dès qu'il y aura un accord sur la révision des deux règlements, nous vous reviendrons avec une explication détaillée.

Normes de produits harmonisées européennes

Dans le domaine des normes de produits européennes harmonisées, il existe actuellement une sorte de statu quo. Concrètement, cela signifie qu'il est très difficile d'arriver à une version actualisée, qui puisse ensuite être publiée au OJEU (official journal of the EU).

Parallèlement au processus de révision du CPR, un processus "CPR acquis" a été lancé par la Commission européenne, qui peut être considéré comme une "révision" du cadre technique existant en tenant compte autant que possible du futur CPR. Le résultat de ce processus d'acquis du CPR devrait conduire à un déblocage des normes européennes harmonisées, mais le chemin est encore long...

Depuis fin 2021, des travaux sont en cours au sein du CEN TC125 WG10 pour développer une norme produit européenne pour les plaquettes en terre cuite.

Normes d'essais européennes

Depuis le 30 janvier 2019, nous disposons d'une méthode d'essai européenne publiée pour la détermination de la résistance au gel/dégel des briques, à savoir la "NBN EN 772-22 : 2019 - Methods of test for masonry units- Part 22: Determination of freeze/thaw resistance of clay masonry units".

En raison du statu quo susmentionné, notre norme de produit européenne n'a pas encore été mise à jour avec une référence explicite à cette norme d'essai.

Au niveau national, la méthode européenne est désormais considérée comme la méthode de référence.

Normes de calcul européennes

Depuis 2016, divers experts travaillent au niveau européen, à une révision de la série existante de normes européennes de conception et de calcul, appelées les **Eurocodes**. Il est prévu que toutes les parties révisées soient publiées d'ici fin 2026.

Ainsi, d'ici fin 2024, les parties révisées de l'EC6 (Design of masonry structures) et d'ici fin 2025 celles de l'EC8 (Design of structures for earthquake resistance) seront disponibles.

Au niveau national, entre-temps, le processus de révision des annexes nationales a été lancé. L'annexe nationale précise les valeurs des paramètres qui sont déterminés au niveau national.

Il est important de savoir qu'en Belgique, un Eurocode ne peut être utilisé qu'avec son annexe nationale (ANB).

Entre-temps, en 2022, la version révisée de la NBN EN 1996-1-1 a reçu le statut de norme belge mais la version de 2013, avec son annexe nationale, reste **la version valable** tant qu'il n'y a pas de révision des annexes nationales.

Réglementations nationales et spécifications techniques applicables au secteur

Réglementation incendie

Toutes les exigences en matière de réaction au feu des matériaux de construction et de comportement au feu des éléments constructifs sont regroupées dans les annexes à l'Arrêté Royal du 7 juillet 1994 "Normes de base pour la prévention incendie" et ses modifications (e.a. A.R. du 19 décembre 1997, A.R. du 7 décembre 2016).

En fait, ce ne sont pas des normes mais des lois contraignantes. Les normes de base s'appliquent à tous les nouveaux bâtiments.

L'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 7 juillet 1994 a été publié le 23 juin 2022 et est entré en vigueur le 1er juillet 2022.

Dans cet arrêté royal modificatif, sont incluses les exigences concernant le scénario "incendie propagé sur le système de façade".

Plus d'infos : [Réglementation](#) | [Protection civile](#)

Spécifications techniques

La STS 22 "Maçonnerie pour bâtiments de faible hauteur" de 1987 a été révisée et publiée en 4 parties :

- STS 22-1 (août 2019) "Maçonnerie pour bâtiments de faible hauteur - Matériaux"
- STS 22-2 (août 2019) "Maçonnerie pour bâtiments de faible hauteur - Stabilité"
- STS 22-3 (mai 2020) "Maçonnerie pour bâtiments de faible hauteur - Propriétés thermiques, isolation acoustique, résistance au feu et étanchéité à l'air"
- STS 22-4 (juillet 2021) "Maçonnerie pour bâtiments de faible hauteur - Règles de conception et de mise en œuvre".

Plus d'infos : [Spécifications techniques \(STS\)](#) | [SPF Economie \(fgov.be\)](#)

Notes d'informations techniques

Les notes d'informations techniques pertinentes suivantes ont été récemment publiées par Buildwise :

- NIT 271 "Exécution de maçonnerie" (2020)
- NIT 279 "Revêtements durs sur isolation extérieure (ETICS avec revêtements durs)" (2021)
- NIT 281 "Isolation acoustique entre logements" (2022).

Normes nationales de produit

Depuis 2015, nous disposons d'une norme de produit nationale belge qui décrit les propriétés et les exigences de performance des plaquettes de parement. Entre-temps, la version 2015 a été mise à jour et remplacée par NBN B 23-004 (2021) "Plaquettes de parement - Propriétés et exigences de performance".

Normes nationales d'essais

La NBN B24-209 "Essais de matériaux de maçonnerie - Efflorescences" de 1974 a été mise à jour et publiée le 22 octobre 2021.

Normes acoustiques

La NBN S 01-400-1 (2022) "Critères acoustiques pour immeubles d'habitation" remplace la version 2008. Les critères de la présente norme s'appliquent comme règles de bonne pratique pour les bâtiments entièrement ou partiellement destinés à l'habitation et dont la demande de permis d'urbanisme est introduite après le 1er janvier 2023.

Spécifications techniques dans le cadre de la certification volontaire nationale de produit

Les règlements techniques suivants, qui constituent la base de la marque nationale volontaire de qualité BENOR, ont été adaptés en tenant compte de la publication de la méthode d'essai européenne pour la détermination de la résistance au gel-dégel des briques "NBN EN 772-22" :

- PTV 23-002 "Briques en terre cuite de façade" (23-5-2022)
- PTV 23-003 "Briques en terre cuite pour maçonnerie non décorative" (23-05-2022).

Pour toutes les questions techniques, vous pouvez directement vous adresser par mail à vanlock@baksteen.be.